Ville de Béthune

Vélo : Des actions de sensibilisation vers les plus jeunes

Depuis plusieurs années, la Ville de Béthune sensibilise les enfants à la pratique du vélo. Elle organise notamment un passage de permis cycliste dès la classe de CM2.

SOURD OU MALENT EN 1 CLIC

Chaque année, les élèves de CM2 des écoles de Béthune ont l'occasion de passer leur permis cycliste. Ce permis est délivré par les agents de prévention et de tranquillité publique de Béthune.

Ces agents, spécialistes de la circulation et de ses règles de fonctionnement, se déplacent dans les classes pour donner les premières bases du code la route, puis une formation pratique est proposée aux enfants.

Cette formation permet aux enfants d'apprendre à se déplacer en toute sécurité à vélo. Elle aboutit sur le passage d'un petit examen et sur une cérémonie de remise de permis.